

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU PETR TOLOSAN

Séance du 10 février 2016

L'an deux mille seize, le 10 février, les membres de l'assemblée délibérante du PETR Pays Tolosan dument convoqués, se sont réunis à 18 h 30 dans la salle des mariages de la mairie de Saint-Sauveur.

Votants :

4C : Roland CLEMENCON, Alain CLUZET, Denis DULONG, Yvan GONZALEZ, Didier LAFFONT,

CCCB : Sabine GEIL-GOMEZ, Herveline JACOB, Véronique CHENE, Thierry SAVIGNY, Daniel ANTIPOT, Joël CAMART, Patrice SEMPERBONI, Frédéric MARTIN,

C3G : Daniel CALAS, Véronique MILLET, Edmond VINTILLAS, Philippe SEILLES, Jean-Claude MIQUEL, Didier CUJIVES, André FONTES, Brigitte GALY,

CCF : Philippe PETIT, Guy NAVLET, Edmond AUSSEL, Colette SOLOMIAC, Daniel DUPUY, Jacques OF, Francis BERGON, Marina DAILLUT,

CCSG : Jean-Claude ESPIE, Nicolas ALARCON, Chantal AYGAT, Gérard JANER, Jean-Luc LACOME, Jean-Louis FLORES, Marie-Laure BAVIERE, Gilles MARTIN, Christian OUSTRI,

CCVA : Jean-Marc DUMOULIN, Éric OGET, Jean-Michel JILIBERT, Didier ROUX, Wilfrid SABIRON, Robert SABATIER, Roger VIALAS

Absents excusés ayant donné procuration: Nicolas ANJARD, Vincent LAVIGNOLLE, Jean-Paul VASSAL, Janine GIBERT, Michel ANGUILLE,

Absents: Hugo CAVAGNAC, Jean BOISSIERES

Secrétaire de séance : Véronique MILLET

Nombre de délégués : 47

Quorum : 24

Date de convocation : 02-02-2016

Membres présents : 45

Membres absents excusés : 05

Suppléants : 05

Domaine : Administration Générale
Délibération n°: 16/25

Objet : Approbation du Compte-Rendu du Conseil Syndical en date du 11 janvier 2016

Le Président expose à l'Assemblée qu'il convient d'approuver le procès-verbal du Conseil Syndical en date du 11 janvier 2016.

Il demande aux membres de l'Assemblée s'il y a lieu d'apporter des corrections et ajouts au Procès-Verbal tel qu'il a été dressé. Aucun ajout, aucune correction ne sont demandés.

L'exposé du Président entendu,

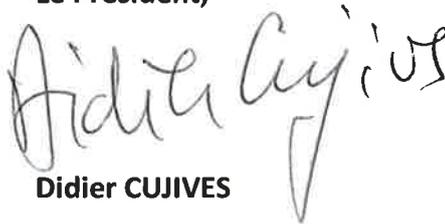
Et, après en avoir délibéré,

Le Conseil Syndical approuve à l'unanimité le Procès-Verbal de la séance du 11 janvier 2016.

Ainsi délibéré les : jour, mois et an désignés, au registre sont les signatures

Pour extrait conforme, le 10 février 2016.

Le Président,



Didier CUJIVES

Certifié exécutoire après transmission à la Préfecture et publication
Fait et délibéré en séance du 10 février 2016
Au registre sont les signatures